



TOURNISSAN

COMMUNE de TOURNISSAN  
Extrait du registre des délibérations  
N° 2024-28

L'an deux mil vingt et quatre, jeudi dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Tournissan, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Marilyse Rivière, Maire.

Date de convocation : le 13 septembre 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 06
- Votants : 09

Présents : Marilyse Rivière, Liliane Guilhaumou, Sébastien Mazuque Jean-Bernard Arnaud, Marie-Claude Mendoza, Marine Gambéroni.

Absents avec procuration : Idriss Bigou à Marie-Claude Mendoza, Steeve Chouanet à Marilyse Rivière, Richard Bozec à Marine Gambéroni.

Absents excusés : Sylvia Capdevila, Sandrine Ternois-Devalcourt.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Mendoza.

Heure début du conseil : 18h 30mn.

Heure fin du conseil : 19h 15mn

**Objet : Demande d'attribution de fonds de concours pour la création d'un city stade sur la commune de Tournissan**

**Madame la maire,**

Explique au conseil que le reste à charge financier est trop élevé pour notre commune. Le coût du devis de la plateforme, indispensable pour la pose du futur city stade nous oblige à compléter les subventions octroyées par le FRI, le Conseil Départemental et l'Agence nationale du sport, par une demande d'attribution urgente à la CCRLCM au titre de fonds de concours.

**Le Conseil, après avoir délibéré, par 9 voix pour :**

- |                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Autorise</b> | Mme la maire à solliciter de la CCRLCM, l'attribution de fonds de concours, à hauteur de 40% du reste à charge plafonné à 50 000€                                 |
| <b>Précise</b>  | L'urgence de la demande, car cette opération doit être terminée avant le mois d'octobre, comme stipulé dans l'arrêté de subvention rendu par le préfet de région. |
| <b>Ainsi</b>    | fait an, mois et jour que dessus  |

Marilyse Rivière,  
Maire

Marie-Claude Mendoza,  
Secrétaire de séance